

Flora, première française à avoir gagné son procès de discrimination salariale

Second volet de notre série de témoignages issus du livre de Rachel Silveira, *Un quart en moins - Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*. Découvrez Flora.

« J'ai cinquante et un ans, je suis mariée et je n'ai pas d'enfant. J'ai toujours vécu dans une ambiance sexiste. D'abord, j'ai choisi de faire des études "de garçon". Cela me plaisait vraiment. Je me souviens d'un prof qui m'a demandé

si on n'avait obligé à venir ici! Après le bac en 1981, j'ai été à l'INUT de Nîmes. En première année, sur une promo de cent vingt, on était deux filles. En seconde année, j'étais seule en électrotechnique. J'ai eu mon DUT en 1983, toujours entourée d'hommes.

La société L a passé une annonce pour recruter des bac +2. Ma mère m'a dit d'y répondre, mais moi je pensais que L n'était pas pour moi : c'était de l'informatique et, en plus, je pensais qu'il fallait connaître du monde. J'ai tout de même répondu et j'ai été convoquée pour l'entretien. Et j'ai été reçue en CDI!

On était six femmes sur les trente en test, mais le responsable du management n'y était pas très favorable dans le service. Le DRH oui, quand il y avait des visites, on nous disait de nous mettre devant (nous, les femmes), mais très vite j'ai compris et j'ai refusé! Au fur et à mesure, dans notre groupe, on s'est rendu compte avec une de mes rares collègues que beaucoup d'hommes avaient des avancements. Tout était sous forme d'augmentations individuelles, et personne n'en parle. Dès le

départ, je n'étais pas en bons termes avec les chefs. Je me rappelle qu'un des chefs m'avait reproché de ne pas venir le voir pour discuter comme faisaient les autres salariés, moi je lui ai répondu que j'étais là pour travailler pas pour papoter.

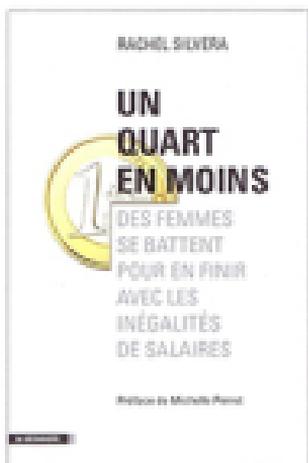
Et donc jusqu'en 1995, je n'ai pas changé d'effectif. Chaque année, au moment de l'évaluation, on me disait d'en faire plus. Que je faisais bien mon boulot mais pas plus, que je ne cherchais pas à faire carrière...

Une pionnière

J'ai retrouvé des journaux d'il y a des promotions et il y avait une photo du groupe des embauchés de ma promotion, et là on a vu que tous les hommes étaient passés cadres sauf nous, les filles. On en a parlé avec le délégué de la CFSE. Fin 2001, j'ai déposé mon dossier aux prud'hommes. On n'a pas essayé de discuter avec le DRH. Je n'avais rien à perdre. On a demandé à tous mes collègues leur salaire et la plupart nous l'ont donné, mais ils ont eu des reproches de la direction. On a gagné en deux temps. Tout d'abord en 2003, j'ai obtenu 30000 euros de pré-judice moral et j'ai été positionnée cadre. Puis, en 2005, j'ai eu réparation sur toute ma carrière et donc 110000 euros. Mon salaire a été aussi augmenté de 450 euros par mois.

Je pense qu'au départ la présence des femmes était mal vécue dans le service. Moi j'étais plutôt grande gueule et je ne jouais pas le jeu du "néo-otage". C'est à cause de cela que j'ai été discriminée. Mon

“ Tous les hommes étaient passés cadres sauf nous, les filles ”



Un quart en moins - Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires, de Rachel Silveira, Ed. Le Découvert, 2014, 192.

procès a eu un certain retentissement : ma collègue est curieusement passée cadre directement, deux autres femmes sont passées managers durant mon procès... L'affaire a été médiatisée dans la presse, même à la radio et à la télé (sur M6). Autour de moi, on en parlait. J'étais une des premières à gagner et donc je suis une pionnière en quelque sorte!

Extrait du témoignage initial présenté par Sandrine Lefebvre Retrouvez le témoignage complet dans le livre de Rachel Silveira

* Cf. *Clare-magazine* n°142.

Le livre de Rachel Silveira a reçu le prix de meilleur ouvrage sur le monde du travail 2015.